

# Au fil de la Meuse

Histoire - Patrimoine - Culture

***Au nom de quel avenir peut-on sacrifier la mémoire ?  
Tout ce qui n'est pas donné ou partagé est perdu !***

**Webmaster :**

**Jacques Leclère**

**Editeur responsable:**

**Willy Clarinval**

Automne - Hiver 2021 - N° Spécial

## Spécial Fouilles au Camping

### Au camping de Devant Bouvignes, en 2011...

Être là, à gratter dans des tas de terre et de pierres qui n'en finissent pas, et y trouver de petites choses faisant rebrousser les siècles... Que du bonheur, malgré le mal de dos et des doigts en souffrance...

Puis, chaque jour un peu plus, se voir entouré de personnes qui manifestent un réel intérêt pour ce que vous faites. Leur expliquer, dans les tranchées ouvertes par l'entrepreneur, l'Histoire du temps, strate après strate. Et s'entendre hélé, en arrivant sur place, « monsieur, j'ai encore trouvé cela et je vais aller vous montrer où ! ». Et puis, à grand renfort de pelles et de truelles, se trouver des acolytes, en la personne des résidents de l'endroit...

Être accueilli par le gérant du camping, Jacques Silverans, d'une manière aussi conviviale, et mobilisatrice pour nombre de ses campeurs... Du jamais vu !

Ces week-ends passés là relèvent pour moi de l'exceptionnel. Ce sont des moments intenses, gravés à jamais dans ma mémoire. Qui ont achevé de me convaincre qu'il y a du potentiel dans des gens dont on dit, trop facilement, qu'ils sont « simples »...

Je pense à toi, cher Jacques, qui nous regarde de là-haut. Et je relis l'hommage que nous t'avons rendu dans l'édition de Traces Mosanes n°18 d'octobre 2013, alors que tu venais de larguer les amarres...

Je te remercie encore, du plus profond de moi-même, et, ceci est la moindre des choses :

**Je dédie à Jacques Silverans ce petit livret.**

Willy Clarinval



Réalisé par les bénévoles du groupe de travail de l'association « Au fil de la Meuse ».

Toute reproduction de l'entièreté ou d'une partie de ce mensuel doit faire l'objet d'une demande écrite via le mail du webmaster : [fn618769@skynet.be](mailto:fn618769@skynet.be) !



## En 2011 au camping de Devant Bouvignes.

En mai 2011, il m'avait été rapporté que d'importantes tranchées avaient été ouvertes au camping de Devant Bouvignes, situé à la sortie de Dinant, en direction d'Yvoir. M'étant rendu sur place, je constatais la réalité des ouvrages, destinés à améliorer les infrastructures du lieu. J'observais immédiatement la présence de très nombreux tessons dans les monticules d'excavation et décidais de les inspecter, durant les week-ends de mai et juin 2011, avec l'accord du gérant (et son enthousiasme) et l'aide sporadique de quelques résidents.

Nous n'étions pas sur un emplacement archéologique reconnu. A présent, un petit tiers sud du camping est repris sur la carte archéologique de préservation de la Région Wallonne, mais c'est uniquement inhérent au grand cercle hachuré sur Meuse, en face de Bouvignes, lequel déborde quelque peu - circonférence oblige - sur la rive droite du fleuve. Au reste, personne, ni au service patrimoine de la Ville, ni à la Région Wallonne, n'avait été mis au courant des travaux (courriel échangé avec M. Plumier des services archéologiques de la R.W.). Et donc, je gênais un peu...

Il s'agissait dès lors de pratiquer une « fouille » à l'envers, comme l'indique le schéma ci-après. Je vous fait part de ce qui a été trouvé, tout en vous signalant que ce bras de Meuse (surface occupée par le camping) a fini par être comblé dans sa partie sud vers 1870-1880, sa partie nord demeurant ouverte et servant de darse aux grands bateaux touristiques de Dinant.



*Situation du Camping de Devant Bouvignes*



*Les longues tranchées creusées étaient pratiquement toutes parallèles à la route*



La couche de galets et de pierres correspond à la strate assez plate occupée par la berge telle qu'elle devait exister avant l'apport de déblais. C'est en-dessous de celle-ci que se collectent les tessons les plus vieux, en l'espèce tout ce qui touche essentiellement au gallo-romain.

On relèvera le grand nombre de galets qui sont venus obstruer le courant du fleuve à cet endroit. A bien observer, l'action apparaît intentionnelle. A-t-on voulu protéger ainsi la route en construction à proximité, en faisant reculer le fleuve pour prévenir des inondations? A-t-on voulu se ménager un passage vers l'île déjà existante ou rendre plus adéquat un passage déjà présent (petit pont par.ex.)?

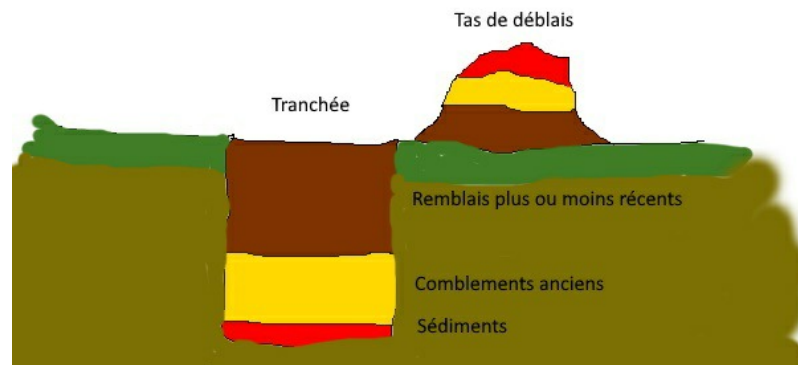


Schéma indiquant comment se retrouvent dans le tas d'excavation les différentes couches ayant au fil du temps comblé le bras de Meuse.

1. Néolithique.



Silex brun luisant, base 3,3 cm, hauteur 3,7 cm, néolithique moyen. Probablement pointe de lance.

2. Céramique gallo-romaine.



Céramique dite « commune ». essentiellement blanchâtre. Présence d'un fragment de parois de bas de cruche à motifs géométriques brun-rouge.



3. Urne gallo-romaine ?

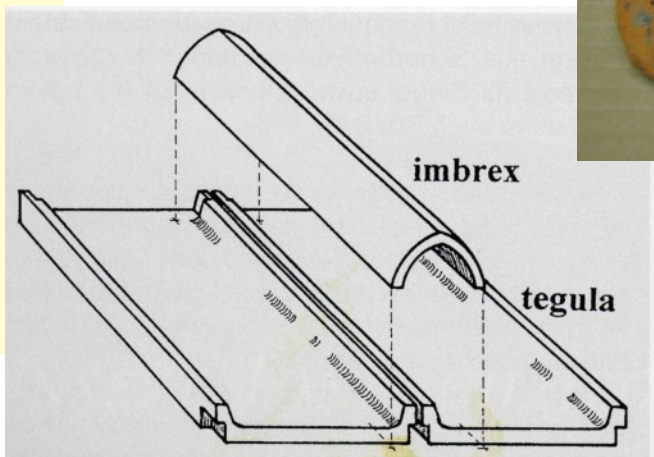


*Tesson d'un petit récipient bombé gris, dont le diamètre au col devait être de l'ordre de 8 cm. Travail finement exécuté. Probabilité d'une petite urne gallo-romaine.*

4. Tuiles romaines.



*Fragments assez réduits de tegulae (tuiles plates) et imbrices (tuiles arquées). Voir le schéma. Certains sont fort émoussés par le courant du fleuve, preuve de leur grande ancienneté à cet endroit. Aucune estampille de tuilier n'est visible.*





5. Pavement en terre cuite.



*Vraisemblablement gallo-romain. Surface supérieure brûlée.*

6. Moyen-Age.



*Fragments de poterie de cuisson et de service. Base d'une cruche.*



7. Moyen-Age.

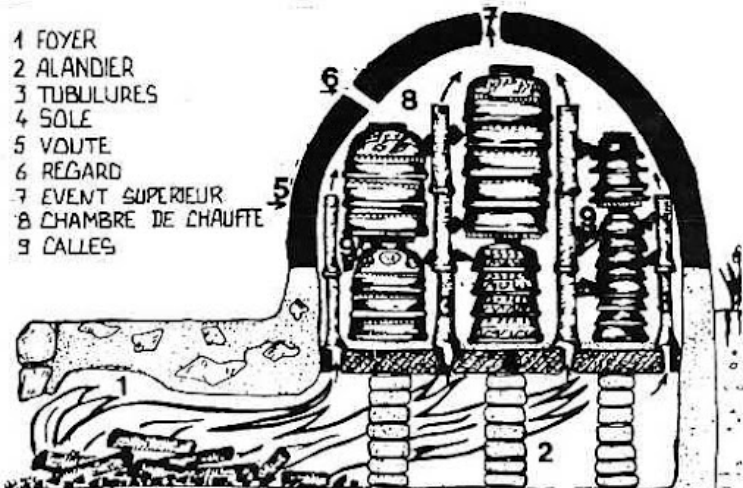


*Parties de creusets en terre, conservant des traces cuivrées. Trouvées sur un petit bout de surface, à la pointe sud du camping, direction Dinant.*

8. Peruettes.



*C'est le terme qui désigne ces petites barres de terre cuite permettant d'agencer dans le four les poteries qui seront cuites. Voir la vitrification subie par certaines lors de l'opération et la déformation de celle à l'extrême droite du cliché sous l'action du feu.*





9. Métaux.



*Une boucle, un couteau et surtout des clous de charpente, attestant que ce sont des restes de maisons qui ont été amenés là.*

10. Huîtres.



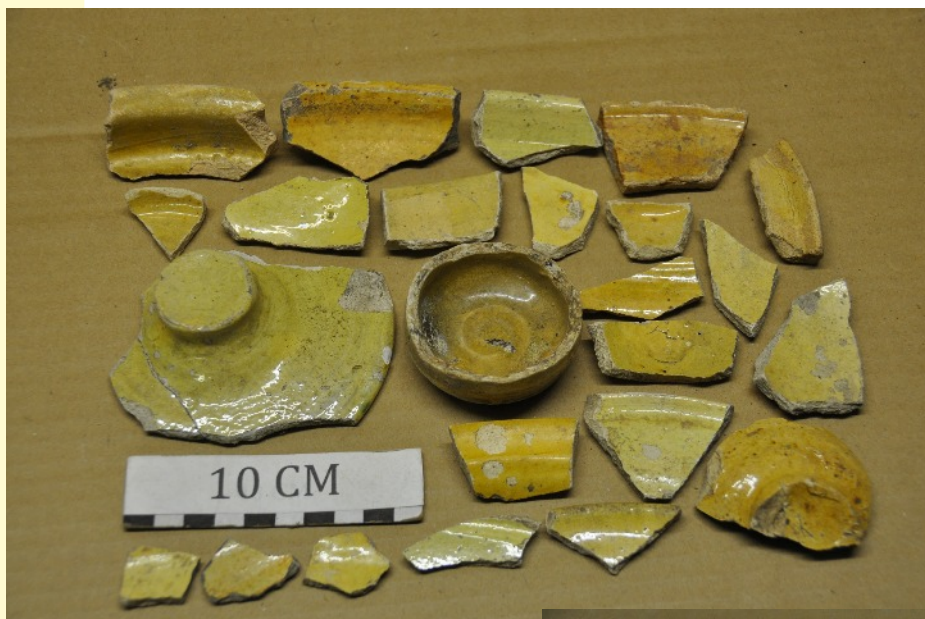
*Lors de fouilles à Dinant, on en retrouve quasiment partout (période post-médiévale).*

11. Tessons



Grès de type "Raeren" (période post-médiévale).

12. Tessons



Céramiques glaçurées jaune. Base d'un petit récipient (période post-médiévale).



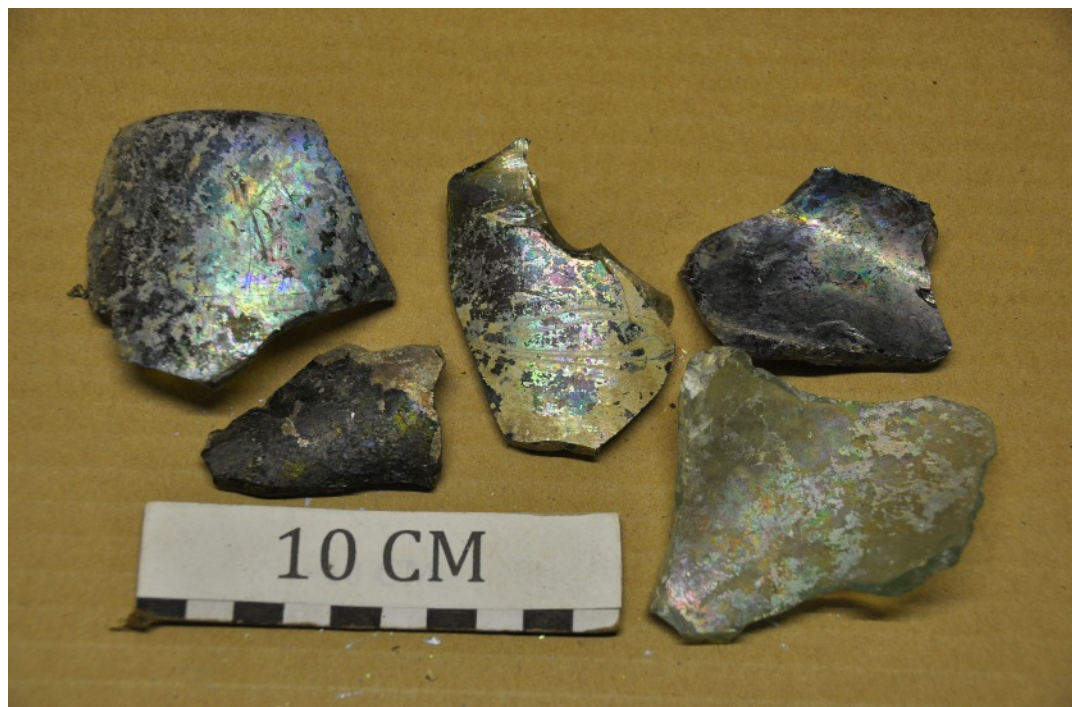


13. *Tessons*

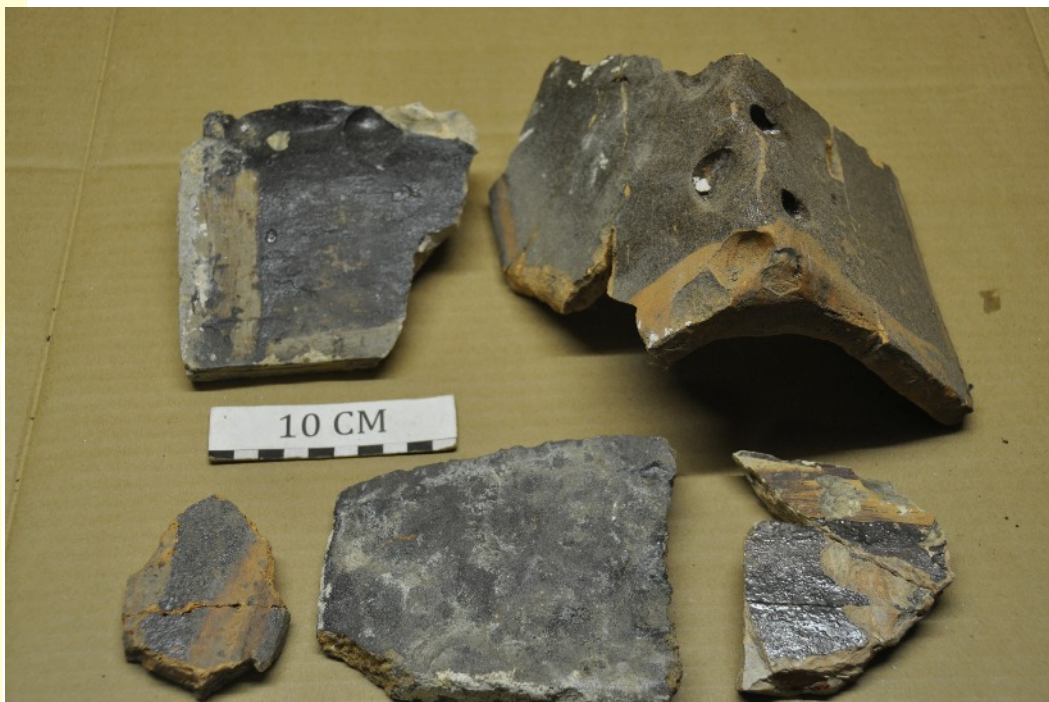


*Couleurs verte et bleue, ainsi qu'à décor. Plats et assiettes (période post-médiévale).*

14. *Verres irisés*

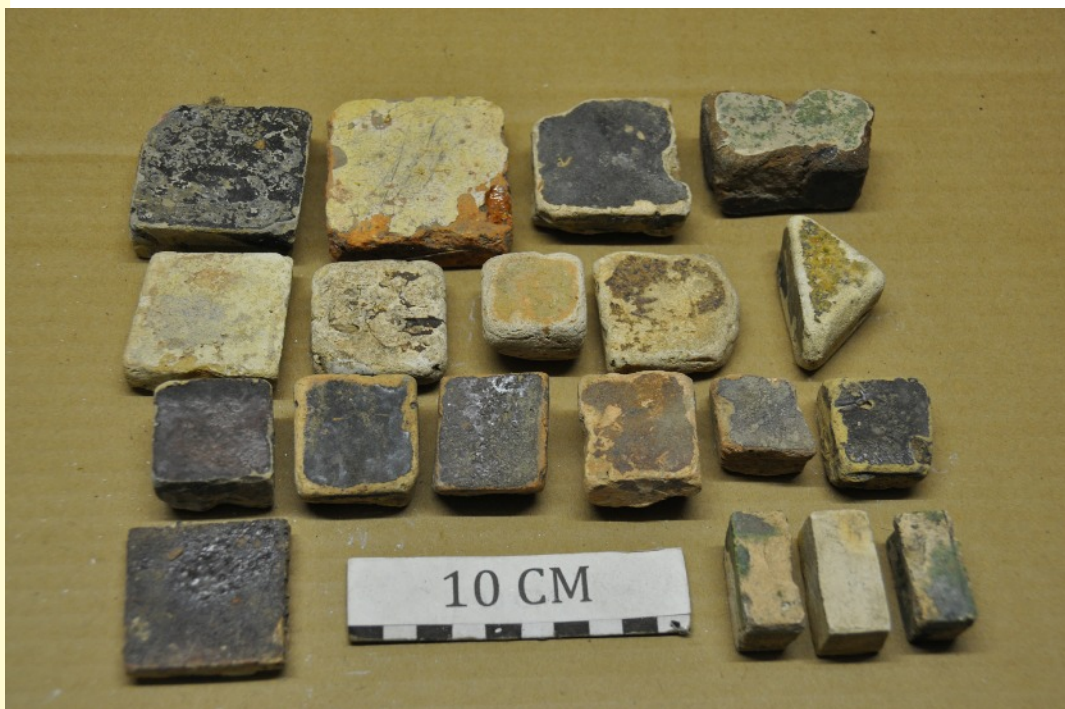


15. Toitures



*Tuile faîtières. Glaçure noire.*

16. Sols



*Petits pavés. Un en demi (triangle), et trois petits en rectangle.*



17. *Cheminée*



*Pavé fortement noirci.*

18. *Ossements*



*Essentiellement dents de cheval. Les cinq ossements du bas ont vraisemblablement été utilisés par l'homme.*

19. Ensemble de verres



20. Fioles et petites bouteilles





21. Faïence 19ème siècle



22. Bouteilles de bière



Brasserie de Dinant et brasserie Jaumotte



23. *Fragment d'un gros obus de 1914*



Conclusions.

Cette intervention a permis de constater que la fermeture de cette voie d'eau a commencé par un amoncellement de gros galets nivelant la berge de Meuse. Ils ont fait office de ralentisseur pour l'eau qui continuait à passer. Ils ont été ensuite renforcés par l'apport de grosses pierres, le tout constituant dès lors un barrage au courant d'eau. Par la suite, au cours des siècles, des déversements multiples ont eu lieu jusque vers 1870, de sorte que l'île a fini par faire corps entièrement avec la terre ferme.

L'élément le plus important qui ressort de ces investigations, est la présence de céramiques et tuiles gallo-romaines, sur deux niveaux. En-dessous et à hauteur des gros galets du fond, elles sont émoussées par le courant, qui les a peut-être amenées là. Au-dessus, elles sont vierges d'érosion et participent des plus vieux déversements de déblais. En entrevoyant – quad non – qu'elles proviennent de démolitions d'habitations de Dinant, cela rajoute à la notion de Dinant ville gallo-romaine, dont la preuve a été apportée par les dernières fouilles officielles.

Willy Clarinval